

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 11
Nbre de suffrages exprimés : 11

Votes : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix neuf, le dix huit février

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame De ROFFIGNAC, Vice Présidente en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 4 février 2019

Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC – DERVILLE – GUILLEN – HERAUD – MONSEIGNE – PIASECKI - MM. BITEAU - DELAUNAY – GIRARD - PLISSON - RENARD

Délibération N°2019-01-003: Budget Annexe Cordouan – Budget Primitif 2019

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-11;

Vu l'instruction budgétaire et comptable ;

Vu le DOB en date du 19 décembre 2018

Le Comité Syndical décide à l'unanimité, après en avoir débattu:

Article unique. d'adopter le projet de budget annexe Cordouan 2019, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section d'investissement à 10 755 € et la section de fonctionnement à 382 500€.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 18 février 2019

La Présidente


Pascale GOTS MIDDEST
Comité Syndical Mixte pour le Développement
Durable de l'Estuaire de la Gironde